



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certifié conforme à l'original produit

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 48 du 21 juin 2024**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 11

#### **RECTIFICATIF**

à l'avis du 18 avril 2024 de recrutement par concours sur épreuves en cours de carrière au grade d'ingénieur dans le corps militaire des ingénieurs des études et techniques de l'armement au titre de l'année 2024.

Du 07 juin 2024

**RECTIFICATIF à l'avis du 18 avril 2024 de recrutement par concours sur épreuves en cours de carrière au grade d'ingénieur dans le corps militaire des ingénieurs des études et techniques de l'armement au titre de l'année 2024.**

Du 07 juin 2024

NOR A R M A 2 4 0 1 0 9 2 X

---

Texte(s) modifié(s) :

↳ [Avis du 18 avril 2024 de recrutement par concours sur épreuves en cours de carrière au grade d'ingénieur dans le corps militaire des ingénieurs des études et techniques de l'armement au titre de l'année 2024.](#)

Référence de publication :

---

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'avis du 18 avril 2024 de recrutement par concours sur épreuves en cours de carrière au grade d'ingénieur dans le corps des ingénieurs des études et techniques de l'armement au titre de l'année 2024 est modifié comme suit :

Au deuxième alinéa du point I. :

Au lieu de :

« Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu les **5 et 6 septembre 2024.** » ;

Lire :

« Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu les **11 et 12 septembre 2024.** ».

**Art. 2.** Le présent rectificatif est publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre des armées et par délégation :

*La directrice des ressources humaines,*

Caroline KRYKWINSKI.